



Commune de Belmont-Broye ///
conseil général

Réponses du Conseil communal

Bus scolaire pour les jeunes de Russy scolarisés au Cycle d'orientation			
Déposées par Mme Stéphanie Steingruber, MBB	Date de dépôt 27.09.2021	Réponses du Conseil communal 06.12.2021	Dicastère Formation Mme Anita Moullet

Madame la Conseillère générale,

Dans le cadre de la séance du Conseil général du 27 septembre 2021, vous avez interpellé le Conseil communal par une question concernant la nouvelle organisation des transports des élèves de Russy scolarisés au CO de Domdidier.

Dans sa réponse orale, le Conseil communal a rappelé que l'organisation de ces transports n'était pas de la compétence communale mais de la responsabilité de la direction du CO et de son comité.

Il a également signalé être néanmoins intervenu en son temps pour que les enfants de Chandon et de Russy disposent d'un transport de leur lieu de domicile au CO afin d'éviter qu'ils ne doivent se rendre par leurs propres moyens à la gare la plus proche.

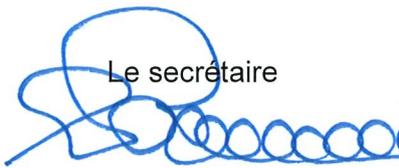
Cette demande a été entendue et un transport mis en place. Il a également indiqué qu'il relayerait en temps voulu les préoccupations des parents de Russy à la direction du CO de la Broye.

Afin de compléter cette réponse à la suite du dépôt par écrit de votre question, nous vous informons des démarches suivantes du Conseil communal :

Lors d'une rencontre au mois de novembre avec la direction du CO dans laquelle une délégation du Conseil communal a pu faire part de vos préoccupations, cette dernière nous a informé qu'elle avait déjà pris un premier contact avec l'une des personnes cosignataires du courrier qu'elles avaient adressé au Conseil communal et envoyé en copie à la direction du CO.

La délégation communale a émis néanmoins le souhait qu'une rencontre soit organisée entre les parents de Russy et la direction du CO dans un délai raisonnable afin que ces derniers puissent de vive voix exprimer leurs doléances. La direction du CO a accepté cette proposition afin d'établir, nous citons, un dialogue constructif en la matière.

Au nom du Conseil communal

Le secrétaire

Eric Ballaman



Le syndic

Albert Pauchard

